

Monsieur,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à France Mémoire et pour les nombreux documents transmis au sujet de votre illustre aïeul, Stéphane Dervillé, dont la carrière est en effet exceptionnelle. Nous ne manquerons pas d'examiner la possibilité d'inscrire le centenaire de sa mort au calendrier 2025.

Toutefois je dois préciser que le calendrier France Mémoire ne se veut ni exclusif, ni exhaustif. Le choix nécessairement limitatif des cinquante dates qui le composent est effectué par un conseil scientifique constitué de dix académiciens et renouvelé chaque année. Je ne peux donc vous répondre sur l'aboutissement de votre demande.

L'année 2025 étant pour le tout jeune service France Mémoire un horizon encore fort lointain, puis-je vous suggérer de nous adresser un nouveau courrier à l'automne 2023, ou au printemps 2024 ?

En vous remerciant une nouvelle fois pour les informations utiles que vous nous avez obligeamment transmises, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations,

Caroline Garde-Lebreton

France Mémoire

Chargée de mission

01 44 41 20 18 - 06 15 84 04 43

23 quai de Conti, 75006 PARIS

[institutdefrance.fr](http://institutdefrance.fr)

PERPÉTUER, SOUTENIR, ÉCLAIRER